

Mairie de Sainte-Thorette
Route de Mehun
18500 Sainte-Thorette
mairie.ste-thorette@orange.fr
www.saintethorette.fr
Tél : 02 48 57 34 45

Au sommaire

ADMINISTRATION

Edito : le mot du Maire	p1
Conseil municipal du 31/01/2023	p2
Conseil municipal du 28/02/2023	p2
Conseil municipal du 12/04/2023	p2
Recensement 2 ^{ème} TR 2007	p3
Nouvelle déclaration immobilière	p3
Campagne d'adressage	p3

ENVIRONNEMENT/URBANISME

Halle sportive	p4
Nuisances sonores	p4
Dépôt à végétaux	p4
Tri sélectif : rappel	p4
Incivilités : déjections canines	p4
Baptême du cimetière	p4

CULTURE / ANIMATION

Médiathèque, programme joint	-
------------------------------	---

VIE SOCIALE

Un clown à l'école	p5
Projection, les Semeuses de Joie	p5
Les bibliothèques montent le son	p5
Visite des enfants de Chéri	p5
Atelier nature avec Fred	p5

TRIBUNE OUVERTE

Concert Brass-Berry	p6
Troc de plants	p6
Financement étudiant : Falk	p6
Journée des peintres	p6
Brocante de la Saint-Vincent	p6
La petite pailotte : pizza	p7
Epicierie phylosétik	p7
Chantier Nature cet été	p7
Etonnante balade	p7
Cérémonie du 8 mai	p8
Mots croisés « les fleurs »	p8

CALENDRIER



Edito : le mot du Maire

Chers amies et amis,

Le mois d'Avril annonce le joli mois de Mai, et pour les collectivités comme la nôtre, Avril est le mois des votes des budgets municipaux entre autre.

C'est le temps pour votre conseil municipal d'approuver la gestion budgétaire de l'année écoulée, mais c'est surtout d'anticiper et préparer l'année à venir.

Notre budget communal, tout comme celui de nos foyers, sera plus compliqué à élaborer qu'à l'accoutumée. Les différentes crises, l'inflation, les augmentations diverses et variées sont passées par là et invariablement vont tous nous impacter.

Etant responsables des deniers publics dont vous nous avez confiés la gestion, nous avons donc voté un budget au plus juste, en minimisant autant que faire ce peut la hausse des taxes communales, ce qui ne devrait pas nous empêcher cependant de poursuivre notre politique d'enfouissements de nos réseaux électriques et téléphoniques.

A défaut d'avoir, dans l'immédiat, d'autres projets soi disant plus ambitieux.

Il m'apparaîtrait prudent, au vu du contexte économique global, qu'une pause dans notre politique d'investissement soit faite, afin de retrouver par la suite, des marges de manœuvres plus confortables. Bien entendu le conseil municipal restera souverain de ses choix.

Préparer notre futur, conditionne notre présent, mais par évidence, notre passé se doit de nous éclairer.

C'est pourquoi je souhaite que véritablement nous soyons plus nombreux que lors des éditions précédentes, afin d'accompagner nos anciens combattants et de commémorer le 8 Mai 1945 en leur compagnie.

Le 8 Mai 1945 célèbre la fin de la deuxième guerre mondiale, mais cette date représente également le rappel évident d'une barbarie passée, mais qu'hélas, n'y ayant pas pris suffisamment garde, elle resurgit plus virulente que jamais, en des contrées pas si éloignées de nous, au frange de l'Europe.

Ceci étant dit, et en attendant l'arrivée du printemps et du muguet de Mai, continuons en ces temps difficiles à être prudent, et toujours animé par un esprit de tolérance qui caractérise les Tauriciens, solidaires avec ceux que nous aimons, et même de ceux que nous aimons un peu moins.

Bien cordialement,

le Maire,
Eric Korcaba.

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 31/01/2023

1/ Logements sociaux : révisions des tarifs

L'office Public de l'Habitat du Cher a fait parvenir à la Mairie de Sainte Thorette un courrier concernant la révision des loyers pour 2023. Il est proposé d'appliquer une augmentation de 3.60% sur les loyers des logements se situant au 2 rue de l'Église (résidence Blot) ainsi que sur un logement au Presbytère. Le conseil municipal, à 9 voix pour et 1 voix contre, décide d'augmenter les loyers de ces logements de 3.60%.

	15 ans	30 ans	50 ans
Caveau	/	150€	300€
Columbarium	500€	900€	/
Urne	/	/	/
supplémentaire : 50€			
Cavurne	75€	100€	/

3/ Règlement du cimetière

Suite aux différents dossiers et travaux entrepris dans le cimetière communal (création d'un ossuaire, reprise des concessions abandonnées, agrandissement du columbarium), la Mairie de Sainte Thorette a travaillé sur la création d'un règlement intérieur pour le cimetière. Ce dernier donne toutes les informations et indications nécessaires aux inhumations, aux travaux et aux exhumations. Ce règlement, affiché au cimetière, sera transmis aux nouveaux concessionnaires ainsi qu'aux pompes funèbres qui interviendront dans l'enceinte du cimetière de Sainte Thorette

5/ Révisions des tarifs du cimetière

De nouveaux tarifs sont applicables au cimetière depuis le 01.02.2023.

Pas de grands projets mais de la responsabilité. Éric Korcaba, maire de Sainte-Thorette, présentait ses premiers vœux en présentiel vendredi 18/01/23, devant plusieurs personnalités et maires voisins.

Commençant son discours par quelques boutades, l' élu expliquait le travail d'une équipe d'élus et salariés impliqués dans la vie de la commune. « En 2022, nous n'avons pas mis en route des œuvres grandioses, mais des travaux ont

débuté, dont l'enfouissement des réseaux et le renouvellement de l'éclairage public qui se poursuivront en 2024. (source Le Berry)



Extraits du compte rendu du conseil municipal du 28/02/2023

1/ Plan de financement – Les Familiades de Sainte Thorette

Ce conseil municipal exceptionnel n'avait qu'un seul point à l'ordre du jour. Ce dernier concernait le plan de financement des Familiades de Sainte Thorette qui auront lieu les 26 et 27 août 2023, afin de déposer un dossier de subvention auprès de la CAF pour cet événement. Voici le plan de financement adopté par l'ensemble du conseil municipal, à l'unanimité :

Fonds propres : 2 500.00€

Subvention CAF : 2 800.00€

2 500.00€ pour la partie fonctionnement (location de matériels et interventions d'animateurs)

300.00€ pour la partie investissement (enceinte et micro)

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 12/04/2023

4/ Demandes de subventions 2023

Après discussion, le conseil municipal, à 11 voix pour, décide d'attribuer les subventions suivantes pour un montant total de 2 500.00€, au titre de l'exercice 2023 :

Tennis Club : 200.00€

Restos du Cœur : 200.00€

Amis BCP : 100.00€

Anciens combattants : 200.00€

Secours Populaire : 200.00€

Mehun Solidarité : 300.00€

ABUL : 300.00€

ASIE : 200.00€

Secours Catholique : 200.00€

Assotaulo : 300.00€

Amicale Parents d'Élèves : 300.00€

5/ Vote des taux des taxes 2023

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, de voter une légère augmentation des taux des taxes pour 2023, c'est-à-dire :

Taxe foncière bâti : 33.52% (2022 : 32.99%)

Taxe foncière non bâti : 27.17% (2022 : 26.74%)

CFE (Cotisations Foncières des Entreprises) : 20.75% (2022 : 20.42%)

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 16.45% (2022 : /)

6/ Budget primitif 2023

Après examen du projet du budget primitif, au titre de l'exercice 2023, le conseil municipal à 11 voix pour, vote celui-ci. Le budget primitif 2023 s'équilibre ainsi :

Dépenses et recettes d'investissement : 196 572.87€

Dépenses et recettes de fonctionnement : 667 725.92€

Rappel : les comptes rendus complets des conseils municipaux sont affichés en Mairie.

Rappel : recensement 2ème trimestre 2007

Si vous êtes nés en 2007 et que vous avez 16 ans en avril, mai, juin, merci de bien vouloir vous présenter en Mairie muni du livret de famille pour vous faire recenser.

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

Attention : nouvelle adresse pour le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) : csnj-orleans.contact.fct@intra.def.gouv.fr



Nouvelles déclarations d'occupation de vos biens et de travaux

Vous voulez savoir si vous êtes concerné par la déclaration d'occupation de vos biens ?

En 2023, une nouvelle disposition déclarative a été mise en place à destination de l'ensemble des propriétaires. Pour chacun de vos locaux, vous devez indiquer **avant le 30 juin 2023** à quel titre vous l'occupez et, en cas d'occupation par une tierce personne, l'identité des occupants. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

- Vous louez votre bien de façon saisonnière ?
- Vous avez des dépendances (cave, parking, garage...) ?
- Vous êtes propriétaire de l'habitation que vous occupez ?
- Vous louez votre bien à un membre de votre famille ?

Vous êtes concerné.

Vous faites des travaux ?

La déclaration foncière est obligatoire pour toute nouvelle construction (maison, véranda, abris de jardin, piscine...) et en cas de travaux d'agrandissement ou de modification de la consistance d'un local. Dès la validation de votre permis de construire, vous êtes accompagné tout au long de vos constructions jusqu'à votre déclaration foncière à l'achèvement des travaux. Le parcours en ligne vous permet de déclarer en une seule fois tous les éléments nécessaires à la déclaration foncière et à la liquidation de vos taxes d'urbanisme.

The advertisement has a yellow background. At the top left, a blue banner says 'NOUVEAU'. The main headline is 'Vous êtes propriétaire?'. Below it, the text reads: 'Que vous soyez un particulier ou une personne morale, avec **Gérer mes biens immobiliers**, dites-nous tout et simplifiez vos démarches.' The central illustration shows a laptop on a table with a coffee cup, displaying the 'GERER MES BIENS IMMOBILIERS' logo. A chair is visible to the right. At the bottom, the text says: 'Rendez-vous sur impots.gouv.fr et sur votre espace particulier ou professionnel, à la rubrique « Biens immobiliers ».' A QR code is located in the bottom right corner.

Campagne d'adressage

Va débuter ce début d'année une campagne de validation de l'adressage de l'ensemble des logements de la commune. Le but est de fiabiliser, compléter la numérotation de chaque habitation de Sainte Thorette pour rendre plus facile l'accessibilité aux réseaux internet par exemple. Dans ce cadre, Didier LANTUAS, conseiller municipal, va parcourir la commune jusqu'à vos portes. Nous vous serions gré de lui réserver un accueil cordial.



Nous attendons toujours de vous vos adresses mail (une ou plusieurs par domicile) afin de mieux transmettre les informations communales. Vous pouvez la transmettre directement par mail à l'adresse mairie.ste-thorette@orange.fr

Halle sportive

Courant Juin la halle Associative et Sportive, en cours de construction, sera inaugurée au terrain de sport. Cette halle s'appellera « Salle multisports Alice Milliat ». Elle fut nageuse, hockeyeuse et rameuse. Née en 1884, décédée en 1957, elle co-fonde la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France en 1917 et se bat pour l'accès au sport de toutes les femmes. Elle fut également l'organisatrice des premiers JO féminins à Paris en 1922. Elle remporte son combat en 1928 : les JO deviennent mixtes.



Nuisances sonores

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° - 2011-1-1573 PORTANT RÉGLEMENTATION DES **BRUITS DE VOISINAGE** DANS LE DÉPARTEMENT DU CHER et s'appliquant à SAINTE-THORETTE.

Article 1er « Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Les dispositions s'appliquent à tous les bruits de voisinage.

Article 15 « Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi

de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés. »

Incivilité : déjections canines

De plus en plus de crottes de chiens jonchent les trottoirs et les espaces publics.

Rappelons qu'il y a des enfants et des personnes qui se promènent dans cette commune. Les bords du Cher notamment et la Plage deviennent impraticables ainsi que le chemin des Petites Chaumes et les trottoirs en général.

Rappelons également que les employés municipaux n'ont pas vocation à ramasser les crottes à votre place.

Vous êtes responsable de votre animal de compagnie et en ce sens, lors de vos sorties, munissez vous d'un sac, ramassez les crottes de votre animal et mettez les dans votre poubelle.

Respectez les autres, merci.

Baptême du cimetière

Le 8 mai prochain, nous allons commémorer l'anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. A cette occasion, la municipalité baptisera le cimetière de la commune du nom de Myosotis. Pourquoi ce nom ? Les allées de notre cimetière ont toutes un nom de fleurs. Le Myosotis n'en fait pas parti. Pourtant dans le langage des fleurs le myosotis veut dire « Ne m'oubliez pas ». Ce qui est tout à fait adapté pour un lieu de souvenir. Cette date du 8 mai est importante et l'on ne doit pas oublier tous ces soldats morts pour la France mais également les soldats ennemis morts pour un idéal, qui pour beaucoup n'était pas le leur. Forget me not, Vergiss mein nicht, Ne m'oubliez pas, le myosotis en est l'image. En ces temps troubles, n'oublions personne et ayons toujours à l'esprit cette petite fleur bleue représentative de la mémoire. La municipalité vous convie à venir participer à cette commémoration et à ce baptême. Un verre de l'amitié sera offert ensuite à la salle des fêtes.



Le dépôt à végétaux est ouvert tous les mercredis matin de 8h45 à 11h45

Tri sélectif : petit rappel

Depuis le 1er janvier, tous les emballages se trient et vont dans les sacs ou containers jaunes : emballages en plastique (les pots de yaourt, crème fraîche, les barquettes en polystyrène, les sacs et sachets surgelés, les tubes de dentifrice, etc.), emballages en métal (plaquettes de médicaments, aluminium, etc.). **Tous les articles sont concernés.** Seuls les emballages en verre devront toujours être déposés aux points d'apports volontaires.



Un clown à l'école

Vendredi 14 avril, Yann COSTA, un clown atypique, mêlant le burlesque et l'art du mime est venu proposer aux élèves des ateliers clownsques et une représentation de son spectacle. C'est grâce une initiative de Virginie DEUSS, maman d'Armand et Alice et du cofinancement du Siage et de la médiathèque, que nos élèves ont pu bénéficier d'un après-midi pétillant de pitreries. Yann COSTA a proposé dans un premier temps des ateliers de mimes et d'expression corporelle avec un « combat virtuel de super héros » !! Pour finir, les rires des enfants et des grands ont raisonné dans notre salle de motricité devant une représentation hilarante. Quel plaisir !!



Projection : les Semeuses de Joie

Le 3 février, nous avons projeté le film "Semeuse de joie" de Caroline Riegel.

La réalisatrice a rencontré des nonnes bouddhistes dans leur village du Zanskar. Elle a partagé plusieurs saisons avec elles et en a tiré un très beau film qui nous a vraiment émus.

Nous avons découvert la vie de la nonnerie, un quotidien fait de travail, de prières...une vie simple, loin de l'agitation que connaît l'occident.

Nous retrouverons les nonnes dans "Les promesses de l'hiver" à l'automne prochain.

Concert « Les bibliothèques montent le son »

Une animation musicale « Les bibliothèques montent le son » proposée par médiathèque départementale de Bourges a réuni les enfants de l'école maternelle et CP, vendredi 17 mars à la médiathèque de Sainte Thorette.

Tous les enfants ont pu faire connaissance et jouer avec les instruments de musique mis à leur disposition.

A 18h30 Parents et enfants étaient invités à un petit concert suivi d'un pot amical.



Visite de 10 enfants de Chéry à la médiathèque



Mardi 25 avril 10 enfants de l'école de Chéry sont venus à la médiathèque avec leur institutrice et une accompagnatrice. Ils ont fait connaissance avec notre médiathèque.

Une séance de travail sur tous les oiseaux y compris les rapaces les a occupés pendant 1h30. Tous étaient ravis de découvrir notre médiathèque.

Atelier nature avec Fred

Autour de Frédéric Thélinge se sont retrouvées une quinzaine de personnes samedi 25 mars à la médiathèque de Sainte Thorette pour un atelier sur les insectes du jardin. Les enfants ont pu découvrir une faune « extraordinaire » : lucioles, araignées, orvets et autres animaux surprenants ont émerveillé les petits et grands.



GRAND CONCERT GRATUIT

LE BRASS BERRY

30 musiciens sur scène



VENDREDI 12 MAI 20h30
Salle des fêtes de PREUILLY
Vente du programme - Buvette

Organisé par l'association des parents d'élèves
du RPI Preully-Ste Thorette



Dimanche 14 mai 2023
de 9 h à 12 h
Place de la mairie ou salle des fêtes.

Venez nombreux échanger des plants, des boutures, des graines, des idées...



Organisé par :
Le groupe décors et embellissement.

PREUILLY 18120

DIMANCHE 11 JUIN JOURNÉE DES PEINTRES 2023 À PREUILLY

À partir de 10h pour les artistes, à partir de 11h pour les visiteurs.

Parking en face du camping.

ORGANISATION DES ARTISTES

À partir de 10h : Accueil devant le camping de Preully (en face du Tennis Club) pour tamponner votre support et confirmer votre inscription (5 euros).
Le pont sera fermé à la circulation, prévoir une arrivée par le hameau de Villeperdue D113.

Pause déjeuner : Une buvette vous seront proposés à la vente. Possibilité de déjeuner à la Guinguette.

Délibération du jury : Dépôt des tableaux pour celles et ceux qui le souhaitent avant 16h sous la Guinguette.

17h : Remise du prix de la Municipalité, du département, de la Communauté des communes Coeur du Berry, du Géant des Beaux-Arts et pot de l'amitié.

Hâte de vous rencontrer pour cette belle journée artistique dans la nature !



INSCRIPTION AVANT LE 31 MAI 2023 AUPRES DE
KATYA.WINSBACK@ORANGE.FR OU AU 0608518327

Falck Renewables
Tu es originaire de la commune et étudiant dans le développement durable ou les énergies renouvelables ?
Candidate au programme de soutien aux étudiants de Falck Renewables !
Candidatures ouvertes jusqu'au 31 mai 2023

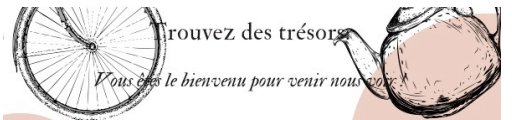


Modalités d'inscription et d'éligibilité via le [Formulaire d'inscription en ligne](#)

Ou par le QR code suivant :



WEB : <https://community.falckrenewables.eu/initiatives-22/>
CONTACT : Nicolas Thelliez - Responsable des Partenariats Territoriaux - 06 31 23 72 80
nicolas.thelliez@falckrenewables.com



Vous êtes des chercheurs de trésors ?

Vous êtes le bienvenu pour venir nous voir.

Organisée par le Comité Saint Vincent Saint Blaise

Dimanche 2 juillet 2023

37ème BROCANTE SAINTE THORETTE



Rendez-vous à partir de 6 heures

Terrain des sports - Route de Mebun

Restauration midi et soir

Buvette

2€ le mètre linéaire

Artisans locaux

Contacts : 0620917860 ou 0607116496

Animation

Balade sensorielle

de 10 h à 12 h **Samedi 13 mai 2023**

Médiathèque "Trait d'union"
Sainte-Thorette

Des sons intrigants, des regards différents sur le monde, des odeurs envoiées, des textures nouvelles, des papilles qui s'émeuvent. Venez vivre une expérience autour de vos 5 sens.



Animation proposée par Nature 18 avec la commune de Sainte-Thorette



La petite Pailote

Venez découvrir la véritable pizza au feu de bois de Miloud ALIANE tous les deux mercredis place des tilleuls à l'entrée de Sainte Thorette route de Bourges. Plus de 20 recettes toutes plus irrésistibles les unes que les autres vous attendent !

Contact : 06 70 61 71 98



Epicerie

La commune accueille de l'épicerie « phylosétik » (ou le « panier berrichon ») les 2ème et 4ème jeudi de chaque mois de 17h00 à 19h00.

Achat groupé fioul domestique. Vous avez la possibilité de vous inscrire en Mairie pour effectuer un achat groupé de fioul domestique à un prix intéressant (contact Madeleine THONNIET : madeleine.thonniet@sfr.fr)

Associations : demande de subventions. Nous vous rappelons que la municipalité peut voter une subvention à toute association qui le demande, les dossiers de demande de subventions sont à retirer en mairie ou peuvent être transmis par mail sur demande à mairie.ste-thorette@orange.fr. La date limite de retour des dossiers est fixée chaque année dans le journal de janvier. Attention, nous n'attribuerons plus de subventions si la demande n'est pas faite ou si celle-ci arrive tardivement en mairie. Pensez à ceux qui œuvrent à la préparation du budget communal !

Portes ouvertes de l'A.B.U.L.



Après deux années d'absence, c'est reparti : nous vous proposons le **samedi 3 juin après midi** et le **dimanche 4 juin toute la journée** les portes ouvertes du club. Samedi 3 juin de 14h à 20h, baptême de l'air à tarif préférentiel pour les habitants du village. Le dimanche 4 juin de 10h à 20h, baptême de l'air à tarif réduit.

Possibilité de se restaurer devant notre barbecue et notre crêpière. En espérant que la météo sera de la partie, nous vous invitons à venir découvrir le monde de l'ULM et notre belle région vue d'en haut.

A bientôt. Michel LINZE (président de l'A.B.U.L)

Vous avez entre 14 et 17 ans ?
Rejoignez notre séjour chantier nature !
Du 16 au 25 août 2023
 A La Grotte dans le Cher

**MAIS AUSSI...
 JEU DE PISTE
 VEILLÉE BIVOUAC
 SORTIES NATURE**

DÉCOUVERTE DE LA FAUNE ET LA FLORE

ENTRETIEN DE SITE NATUREL

CAMPING ET TRAJETS À VÉLO

Tarif : 120 € tout compris
 Limité à 15 personnes

Renseignements et inscriptions
 02 48 70 76 26
sebastien.brunet@nature18.org

Nature 18
 16, rue Henri Moissan
 18000 Bourges
www.nature18.org

Partenaires financiers : Centre-Val de Loire, FONJEP, Cal de la Loire

Etonnante et Effrayante Balade !

Le samedi 10 juin 2023 – Sainte-Thorette

L'Assotaulo (Association Tauricienne de Loisirs) est ravi de vous proposer comme chaque année, une nouvelle Balade, cette année elle aura lieu dans notre village de Sainte-Thorette, et le thème est « La Peur ». Sur le parcours vous découvrirez des lieux insolites, des conteuses (Anima), dégustation de produits régionaux et d'autres surprises.

Départ de la salle municipale (route de Mehun) toutes les 30 mn à partir de 18 h 30 par groupes (conduits par les jeunes du village).

Inscription / billetterie sur place – buvette – et restauration.



Cérémonie du 8 Mai 2023

Dans mon édito, j'appelle à se retrouver, jeunes et moins jeunes, autour de nos anciens combattants pour les accompagner en ce jour de commémoration. Nous célébrons certes la Victoire, mais à quel prix car c'est surtout le jour de mémoire, afin que tous ces sacrifices et ces souffrances ne soient jamais, au grand jamais, oubliés par les générations futures.

C'est dans cet esprit de transmission que l'association des Anciens Combattants de Sainte Thorette vous invite à les accompagner lors de leur banquet.

Réservation auprès du président Guy Riffaut au 06 10 40 05 76.

MOTS CROISES « Les fleurs »

Horizontalement :

A : Salut italien – Il a sa porte à Paris / B : hip-hip-hip – Commune du pas de calais – Don des parents. / C : Route nationale – Fleur royale – Adverbe – Courtois / D : Langue Chinoise – Fleur du souvenir. E : Fleur de mer – Introduit une condition – Note / F : Fleur du Splendid – Fleur du safran. / G : Enfile – Spectacle Japonais – Paresseux – Dieu Egyptien / H : Peur – Jules César – Inutile. I : Cri d'effort – Fleur de l'égo – Meneur de jeu / J : Single – Société civile immobilière – Horn. / K : Fleur de l'indifférence – Hélium / L : Note – Nouvelle République – Fin de verbe – A jouer. M : Fleur à opium – Retire – Impôt sur les sociétés / N : Fleuve côtier – Fleur des antinucléaires Japonais. / O : Spécialités Hollandaise – Article du souk – Abréviation postale.

Verticalement :

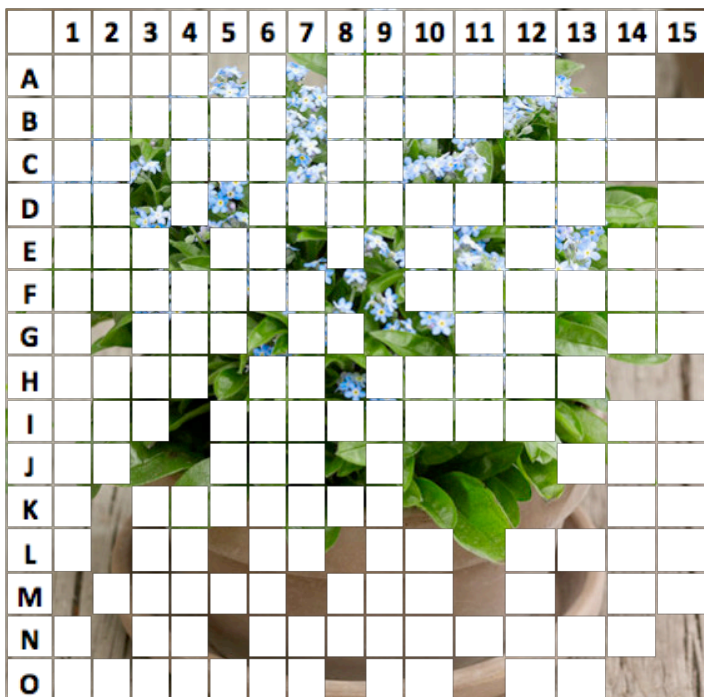
1 : Fleur de la Toussaint – Vieux do / 2 : De la mer Ionienne – Style de musique. / 3 : Adverbe – Lac – Quête du roi Arthur / 4 : Aéroport Parisien – Il a sa nana – Hissai. / 5 : Alcool Canadien – Bêta – Agence Américaine / 6 : Elle a son thé – Hyacinthe. / 7 : On le remplissait à

D'autre part, à l'issue de cette cérémonie du 8 Mai, toujours animé par cet esprit du souvenir et du recueillement, nous avons pris l'initiative de nommer notre cimetière, dans le but de rendre ce lieu de deuil, moins impersonnel et rendre, pourquoi pas, ce repos éternel plus apaisé. Nommer quelque chose, c'est lui donner corps et vie si je puis dire, et surtout ne jamais l'oublier. J'espère que vous serez présents avec nous pour assister au dévoilement de la plaque et découvrir le nom, chargé de symbolisme, choisi par le conseil municipal.

Au plaisir de se rencontrer très prochainement.

l'école sur le bureau – Ouvrier spécialisé / 8 : Donner par l'instituteur – AU. / 9 : Fleur de l'œil – Fleur de Toulouse / 10 : Mesure chinoise – Jamais – Le meilleur – Vrai. / 11 : On le fête le 1er janvier – Chef suprême Arabe / 12 : Fleur de la sincérité – Gare à ses épines. / 13 : Possessif – Quatre Romain / 14 : Délit – Comme un roc – Noir pour un polar Américain. / 15 : Il à ses œufs – Armes d'estoc.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1				A	S		E	M		P	O	U	T	Y	L
2		B	A	C			L	A	I		L		N	S	O
3	L	A	C	E		A	U	L	N	A	I	E	S		I
4		C	O		A	M		L	E	T			A	I	R
5	H	O	R	L	O	G	E			P	O	I	R	E	
6	R		A	T	E		L	O		C	N	I	T		
7	E	F		M	O	T		B	E	C	H	E	T	S	
8	G	A	R	A	G	E		L	U	I		J			
9		K	I		R		S	E	R	A	C		U		L
10	R	E		V	E	L	O	S		G	L		A	L	T
11		N	B	A		I	S		G	A	R	N	I	E	R
12	C	H	A	L	E	T		G		I	A		E	R	E
13	M	A	G	M	A			R	O	N	D	O	N		T
14		N	U	Y	L	L	I	E	N		I				
15		E				E	L		F	R	O	M	A	G	E



(Réponses dans le prochain bulletin à paraître)

Lundi 8 mai Cérémonie du 8 mai au monument au mort

Vendredi 12 mai 20h30 Concert BRASS BAND à la salle des fêtes de Preuilly

Samedi 13 mai 9h Animation nature à la médiathèque

Dimanche 14 mai de 9h à 12h Troc de plants à Preuilly

Lundi 15 mai 18h30 Réunion les familiades de Sainte-Thorette à la salle des fêtes

Samedi 20 mai 15h La dictée de Françoise à la médiathèque

Samedi 10 juin Effrayante balade à la salle des fêtes

Dimanche 11 juin journée des peintre à Preuilly

Du 26/05 au 08/07 Exposition « Voyage en Afrique » à la médiathèque

Vendredi 30 juin Lecture d'été à la médiathèque

Dimanche 2 juillet au stade, brocante de la Saint-Vincent

Les lundis matin à 9h au parking du café « Les petits pieds »

2ème et 4ème jeudi du mois à 16h à la médiathèque « Les petites mains »

Après-midi jeux à la médiathèque à 15h tous les 3èmes jeudis du mois

les 2 et 23 mai, 13 juin à la médiathèque
Le relais des kangous, halte garderie ambulante